

Compte-rendu du Conseil d'école exceptionnel du 25 août 2020 En visio-conférence

Directeur: M. SANSEBASTIAN Gilles

Provisur: M. WAINBERG Laurent

Représentants des Enseignants : Mme Nadon, Mme Leguyader-Kawasumi, Mme Julian, M Ruiz, Mme Marcel-Huet, Mme Marquier, Mme Loffredo, Mme Lambert-Horike, Mme Gayer, Mme Kasuga, Mme Cazerès

Représentants des parents FLT-FAPEE: Mme Cosmao, Mme Grosset, Mme Vincon Yamamoto, Mme Vaes, M. Vilquin, Mme Hughes, M Serverin, M. Carraz, et M. Borghi.

Excusés: Mme Mattossi, Inspectrice de l'Éducation Nationale en résidence à Pékin, M Claude OULHEN, DAF

Mme Marquier, représentant les personnels, est désignée secrétaire de séance et Mme Cosmao, représentant des parents, secrétaire adjoint.

Le conseil commence à 16h en visio-conférence avec un mot d'accueil de la part du président de séance, M. SANSEBASTIAN, directeur de l'école primaire, souhaitant la bienvenue et remerciant les parents élus et le corps enseignant qui ont pu se joindre à cette séance à distance pendant la période des vacances scolaires.

L'ORDRE DU JOUR : POINT UNIQUE

Information et avis du Conseil d'école sur le protocole de reprise des cours

INFORMATION ET AVIS DU CONSEIL D'ÉCOLE SUR LE PROTOCOLE DE REPRISE DES COURS

En préambule le directeur cède la parole à M Wainberg qui précise la philosophie générale de ce protocole de reprise : il répond au souci de commencer l'année scolaire dans des conditions les plus proches possible de la normale. Il prévoit toutefois un certain nombre de mesures sanitaires et de restrictions, temporaires ou durables et qui sont évolutives (dans un sens ou dans un autre), destinées à protéger les élèves et les personnels en réduisant les situations propices à des risques de contamination.

Il est le fruit d'un travail réalisé durant la fin de l'été et sera donc modifiable à l'usage.

Il indique que des ajustements ont été effectués lors du CHSCT de vendredi, en particulier pour rendre les fontaines accessibles pour le remplissage des gourdes, proposer un assouplissement sur les plans de classe et la BCD et ne plus proposer la visière en remplacement du masque mais en complément du masque pour les enseignants qui le souhaitent (son caractère protecteur n'étant pas confirmé en comparaison du masque).

Plusieurs points sont débattus :

→ Concernant le port du masque :

Il existe des différences entre les préconisations en France (obligation à partir de 11 ans) et les modalités en oeuvre dans l'arrondissement de Kita-Ku (obligatoire pour les écoles élémentaires).

Après débat, le conseil d'école propose de rendre obligatoire le port du masque en élémentaire avec possibilité à l'enseignant de le faire retirer dans certaines activités pédagogiques et un contexte maîtrisé (EPS, lecture à haute voix...).

En maternelle, le port du masque est fortement recommandé pendant le temps scolaire. Il est obligatoire pour tous dans le bus.

Un temps en début d'année sera consacré avec les élèves pour rappeler l'intérêt du masque et ce que l'on peut en faire lorsqu'on ne le porte pas. Des propositions sont apportées par les représentants des parents d'élèves : autour du poignet ou autour du cou avec un cordon prévu à cet effet. Les élèves devront se sentir à l'aise de dire à l'enseignant lorsque le port du masque les gêne, en cas de forte chaleur par exemple.

Un masque de rechange pourra être prévu par les familles et laissé à l'école dans un sac hermétique. En cas d'urgences (perte, casse...), des masques de substitution pourront être fournis par l'école.

Une représentante des parents d'élèves précise qu'il faudra demander aux élèves de bien se désinfecter les mains à la sortie du bus au retour et pas seulement à l'entrée le matin.

→ Concernant le plan de classe :

Il est proposé que les élèves d'élémentaire ne soient pas forcément assignés à une même place pour toute la période mais que les changements de place soient possibles et coordonnés par l'enseignant. Les élèves peuvent, à l'instar de ce qui se pratique dans les écoles japonaises, nettoyer la chaise et la table après utilisation (en classe de langue par exemple).

→ Fonctionnement de la BCD :

Un accès aux livres est prévu pour tous avec trois schémas possibles, interchangeables en fonction des projets pédagogiques des enseignants :

- lecture offerte dans la classe par la professeure documentaliste (plutôt en cycle 1)
- panier de livres préparé par la professeure documentaliste à disposition dans la classe une semaine (plutôt en cycle 2)
- emprunt de livres en demi groupe classe avec la professeure documentaliste à la BCD (plutôt en cycle 3)

Il sera possible de faire évoluer ces modalités dans le cours de l'année pour permettre l'accès à l'emprunt à tous les élèves.

Pour la cantine, l'utilisation de séparations en plexiglass s'avère trop couteuse, d'autres solutions sont à l'étude pour créer de la distanciation lors des repas (utilisation des deux réfectoires pour les élémentaires pour n'utiliser qu'une place sur 2, autres types de séparation).

Dans un second temps, le directeur remercie les représentants des parents pour les questions qui lui ont été transmises et dont les éléments de réponse seront repris ici :

- APC : pas de volume d'heure supplémentaire (celui-ci est défini par les textes officiels) mais un accent porté sur les élèves qui auraient un peu décroché en fin d'année dernière. Cela sera notre priorité du début d'année.
- Transport : il n'est pas possible, faute de places pour tous, d'ouvrir les lignes de bus aux élèves de CM2 qui ont déjà un frère ou une soeur sur la ligne.
- Double matériel école/maison : déjà pratiqué sur certains niveaux, c'est une bonne pratique qui pourra se généraliser afin d'éviter par exemple le transfert de trousse entre l'école et la maison.
- Jour de rentrée : une communication sera faite à l'ensemble des familles avec des dispositions particulières pour les enfants de maternelle (entrée possible pour un parent par enfant jusque dans la classe), les élèves de CP (accueil de l'enfant et d'un parent maximum sur le terrain de football) et les

autres (entrée seuls dans la cour avec un dispositif pour leur indiquer leur classe au fur et à mesure et qu'ils n'aient pas à chercher leur nom sur les listes). Chaque parent pourra consulter la classe de son enfant la veille de la rentrée sur Eduka.

- Réunions de rentrée avec les parents : ce point sera abordé avec les enseignants lors de la pré-rentrée.
- Périscolaire : les activités qui ne pourront pas être proposées pour le moment sont l'Aïkido et le judo. Un parent demande ce qu'il sera fait du trop perçu de l'an dernier et qui devait constituer un avoir. Le directeur répond que le financement de ce club n'entre pas dans la comptabilité du lycée mais qu'il essaiera de se renseigner auprès du club.
- Pour terminer, une discussion autour de la prise de note des températures sur un document a lieu. Cette pratique est encouragée à la maison mais elle ne pourra pas faire l'objet d'une vérification automatique à l'école, nous allons insister sur la confiance les uns envers les autres, condition indispensable pour que ce protocole fonctionne.

Avant de clôturer, le Conseil passe au vote sur ce protocole de reprise. **L'avis du Conseil est unanime pour une reprise à temps complet pour tous les élèves avec la mise en place de précautions sanitaires.**

L'ordre du jour étant épuisé, la visio-conférence est levée à 16h55.

Secrétaires de séance

Valérie MARQUIER
Jessica COSMAO

Président de séance

Gilles SANSEBASTIAN